

Tarifs

Logements :

La taxe annuelle de base (CHF 120.-) est calculée par unité d'habitation (pièces), selon trois catégories :

- de 1 à 2 pièces : CHF 120.-
- de 3 à 4 pièces : CHF 150.-
- dès 5 pièces : CHF 168.-

Entreprises :

Par entreprise, par catégorie d'activités :

Catégorie 1 : **CHF 150.-**

Entreprises saisonnières type : remontée mécanique, kiosque, association, société, cabane de montagne, indépendant etc.

Catégorie 2 : **CHF 180.-**

Entreprises de service type : coiffure, administration, banque, assurance, bureau technique, etc.

Catégorie 3 : **CHF 210.-**

Artisanat, industrie et café sans restauration, etc.

Catégorie 4 : **CHF 270.-**

Hôtel, restaurant et magasin d'alimentation, boucherie, boulangerie, etc.

www.trier-pas-sorcier.ch

